

REMARQUE: cette traduction en langue étrangère est simplement fournie par NeuLevel dans le cadre de sa tentative de traduire la version anglaise officielle de ces politiques dans d'autres langues. Chacune et l'ensemble de ces traductions en langues étrangères est(ont) fournie(s) "TELLES QUELLES". NEULEVEL N'ÉMET AUCUNE GARANTIE, QU'ELLE SOIT EXPLICITE OU IMPLICITE, QUANT AUX SERVICES RENDUS PAR LUI-MÊME, SES EMPLOYÉS OU SES AGENTS, ET QUANT AUX RÉSULTATS DE LEUR TRAVAIL, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, AUCUNE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, DE NON-INFRACTION OU D'ADÉQUATION À UN OBJECTIF PARTICULIER. En cas d'incohérence entre cette traduction en langue étrangère et la version anglaise accessible à l'adresse <http://www.neulevel.biz/>, la version anglaise prévaut.

SERVICE DE DEMANDES DE PI (PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE) MODALITÉS D'UTILISATION

LE PRÉSENT DOCUMENT EST UN ACCORD IRRÉVOCABLE ENTRE _____ - ("BUREAU D'ENREGISTREMENT") ET VOUS-MÊME, LE DÉTENTEUR D'UNE MARQUE DE FABRIQUE OU D'UNE MARQUE DE SERVICE, SOIT DÉPOSÉE SOIT DE DROIT COUTUMIER, ("DÉTENTEUR") OU ENCORE L'AGENT DÛMENT AUTORISÉ D'UN DÉTENTEUR ("AGENT") (COLLECTIVEMENT, "VOUS"). CES CLAUSES D'UTILISATION CONSTITUENT LA DÉCLARATION COMPLÈTE ET EXCLUSIVE DES MODALITÉS D'UTILISATION DU SERVICE DE DEMANDES DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DU BUREAU D'ENREGISTREMENT (LE "SERVICE").

EN SÉLECTIONNANT "J'ACCEPTÉ," EN UTILISANT LE SERVICE OU EN INDIQUANT VOTRE ACCORD DE TOUTE AUTRE MANIÈRE, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE TENU(E) DE RESPECTER CES MODALITÉS D'UTILISATION. SI VOUS N'ÊTES PAS D'ACCORD AVEC L'ENSEMBLE DE CES MODALITÉS D'UTILISATION, VOUS N'ÊTES PAS AUTORISÉ(E) À UTILISER LE SERVICE ET VOUS DEVEZ CESSER IMMÉDIATEMENT TOUTE UTILISATION DE CELUI-CI.

1. Le Service. Le Bureau d'enregistrement fournit le Service aux détenteurs de marques de fabrique ou de marques de service, soit déposées soit de droit coutumier, (collectivement, "Marques de fabrique"). Au cours de la procédure de demande de nom de domaine, les demandeurs d'un nom de domaine .biz ("Demandeurs") seront avertis des droits de propriété intellectuelle d'une Marque de fabrique revendiqués par un Détenteur si le nom de domaine cité dans la demande de nom de domaine correspond avec exactitude à la Marque de fabrique identifiée dans une Demande de PI (propriété intellectuelle) (telle que définie ci-dessous) soumise par le Détenteur. Vous pouvez prendre connaissance des questions posées fréquemment sur le Service et de leurs réponses en consultant notre Foire aux questions.
2. Enregistrement, mot de passe et sécurité. Pour pouvoir utiliser le Service, vous devrez probablement commencer par créer un compte et obtenir un nom d'utilisateur et un mot de passe. Vous devez fournir au Bureau d'enregistrement des informations d'enregistrement complètes et actuelles, et veiller à l'avertir promptement en cas de changement.

Vous déclarez et garantissez que vous êtes âgé(e) d'au moins dix-huit (18) ans et que vous êtes soit un Détenteur soit un Agent dûment autorisé à représenter un ou des Détenteur(s) dans les activités ayant trait au Service et à soumettre une Demande de PI (propriété intellectuelle) au nom du ou des Détenteur(s). L'Agent indemniserà et dégagera de toute responsabilité le Bureau d'enregistrement et ses membres du conseil d'administration, ses directeurs, ses employés, ses agents, ses affiliés et ses sous-traitants en cas de réclamation du Détenteur ou d'une tierce partie ayant trait à l'utilisation du Service.

Vous seulement tenu(e) responsable de conserver la confidentialité de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe. Vous devez avertir immédiatement le Bureau d'enregistrement de toute utilisation non autorisée de votre nom d'utilisateur et vous êtes tenu(e) responsable, jusqu'à ce que nous recevions ledit avis, de toute activité non autorisée, frais et/ou responsabilité survenant avec ou par l'intermédiaire de votre nom d'utilisateur. Vous ne pouvez pas transférer ni prêter les noms d'utilisateur à quelque autre tierce partie que ce soit.

3. Licence d'utilisation de données / Confidentialité. En soumettant une demande de PI (propriété intellectuelle), vous accordez au Bureau d'enregistrement ainsi qu'à n'importe lequel de ses agents ou sous-traitants, une licence mondiale limitée, exempte de redevances et non exclusive d'utiliser toutes les données mentionnées dans la demande de PI (propriété intellectuelle), uniquement dans les objectifs de mettre en oeuvre le Service, de traiter votre demande de PI (propriété intellectuelle), d'avertir les Demandeurs de votre Demande de PI (propriété intellectuelle), et de vous avertir des modifications apportées au Service, dans l'objectif de les verser aux archives.
4. Procédure de demande de PI (propriété intellectuelle).

Pour pouvoir soumettre une demande ayant trait à une Marque de fabrique ou à des Marques de fabrique ("Demande de PI") au Service, vous devez remplir un formulaire de demande de PI pour chaque Marque de fabrique. Vous devez soumettre, pour chaque demande de PI, des informations complètes sur les contacts, coordonnées des représentants et détails

relatifs aux avis, ainsi que les détails sur la Marque de fabrique. Vous pouvez spécifier dans le champ réservé au représentant qu'un Agent est autorisé à recevoir la correspondance légale ayant trait à la demande de PI. Vous recevrez par e-mail, après avoir soumis une demande de PI, une confirmation et un numéro de demande. Vous devez conserver le numéro de demande de chaque Demande de PI que vous soumettez.

Le Bureau d'enregistrement acceptera les Demandes de PI jusqu'au 9 juillet 2001 ou jusqu'à une date ultérieure qu'il peut déterminer à sa seule discrétion ("Clôture de la Phase I") et aucune Demande de PI ne sera acceptée après ladite date.

À compter de la Clôture de la Phase I jusqu'au 25 septembre 2001 ("Phase 2") ou jusqu'à ladite date ultérieure choisie par le Bureau d'enregistrement, à sa seule discrétion, les Demandes de nom de domaine provenant des Bureaux d'enregistrement agréés par l'ICANN ("Demandes") seront comparées à la base de données des Demandes de PI traitées par le Service ("Base de données des Demandes de PI"). En cas de correspondance exacte entre une Demande de PI de la Base de données des Demandes de PI et une Demande de nom de domaine, l'Opérateur du Registre .Biz ("Opérateur du Registre") avertira le Demandeur qu'une ou plusieurs tierce(s) partie(s) a(ont) soumis une demande de PI relative à cette Marque de fabrique spécifique. L'avis envoyé par e-mail au Demandeur indiquera notamment les informations fournies par le Détenteur de la Demande de PI, des instructions indiquant comment poursuivre la procédure d'enregistrement, et spécifiant qu'en cas de sélection durant la phase de sélection de noms aléatoire, ("Phase de sélection des noms"), le nom de domaine sera soumis à une période de trêve obligatoire temporaire de trente (30) jours lors du lancement du Registre. Le Demandeur pourra soit poursuivre soit annuler la procédure de Demande. Si le Demandeur ne répond pas à l'avis envoyé par e-mail ou choisit d'annuler la Demande, la Demande de nom de domaine du Demandeur ne sera pas traitée durant la Phase de sélection des noms. Si le Demandeur choisit de continuer la procédure d'enregistrement et que ce nom est sélectionné durant la Phase de sélection des noms, ce nom de domaine sera soumis automatiquement à une "période de trêve" de trente (30) jours lors de l'enregistrement du nom.

Après la sélection du nom, le Détenteur sera averti par l'Opérateur du registre si un Demandeur est parvenu à enregistrer le nom de domaine. Le Détenteur pourra alors soit contacter le Demandeur et trouver une solution soit utiliser les directives stipulées par une procédure spéciale de résolution des conflits, appelée OPPOSITION ou politique d'opposition aux marques de fabrique durant le lancement (Start-up Trademark Opposition Policy-STOP), autrefois appelée Politique de résolution des conflits lors du lancement (Start-up Dispute Resolution Policy-PRCL) (informations disponibles à l'adresse [[LINK](#)]), soit les procédures de résolution uniforme des conflits liés aux noms de domaine (Uniform Domain-Name Dispute Resolution Procedures-PRUC) (informations disponibles à l'adresse <http://www.icann.org/udrp/udrp-policy-24oct99.htm>).

Aucun avis ne vous sera envoyé si aucune Demande ne correspond avec exactitude à la Demande de PI que vous avez inscrite dans la Base de données de Demandes de PI.

L'UTILISATION DU SERVICE NE GARANTIT PAS QU'UN DÉTENTEUR REÇOIVE L'EXTENSION .BIZ POUR SA MARQUE DE FABRIQUE. TOUT

DÉTENTEUR DÉSIRANT OBTENIR UNE EXTENSION .BIZ POUR SA MARQUE DE FABRIQUE DOIT DÉPOSER UNE DEMANDE DE NOM DE DOMAINE.

LES DEMANDEURS DE NOM DE DOMAINE NE SERONT AVERTIS QUE DES DEMANDES CORRESPONDANT AVEC EXACTITUDE À UNE MARQUE DE FABRIQUE IDENTIFIÉE DANS UN FORMULAIRE DE DEMANDE DE PI. LE BUREAU D'ENREGISTREMENT NE VÉRIFIERA PAS SI UNE MARQUE DE FABRIQUE QUI A ÉTÉ REVENDIQUÉE CORRESPOND À UNE MARQUE DE FABRIQUE RÉELLE, LÉGALE OU VALIDE. D'AUTRE PART, LE BUREAU D'ENREGISTREMENT NE FOURNIRA AUCUNE SUPERVISION LÉGALE NI SENTENCE ARBITRALE AYANT TRAIT À N'IMPORTE QUELLE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE FAISANT L'OBJET D'UN CONFLIT, ET REMISE EN CAUSE PAR LE SERVICE.

5. Conduite.

Vous pouvez accéder au Service et l'utiliser exclusivement dans des objectifs légaux, et vous êtes seulement tenu de connaître et de respecter chacun(chacune) et l'ensemble des lois, statuts, règles et réglementations concernant Votre utilisation du Service. Vous convenez que Vous (i) n'utiliserez pas le Service pour commettre une infraction ni pour encourager une conduite qui constituerait une infraction ou occasionnerait une responsabilité civile, ou encore enfreindrait de quelque autre manière que ce soit n'importe quelle loi ou réglementation d'État, fédérale ou internationale ; (ii) ne téléchargerez, ni transmettez de quelque autre manière, quelque contenu que ce soit que Vous n'avez pas le droit de transmettre en vertu de n'importe quelle loi ou encore responsabilité soit contractuelle soit fiduciaire ; (iii) n'interfèrerez, ni n'enfreindrez aucune marque de fabrique ou droits de propriété de quelque autre partie que ce soit ; (iv) n'interfèrerez pas avec la capacité des autres utilisateurs d'accéder au Service ou d'utiliser ledit Service ; (v) ne revendiquerez une relation avec, ni ne vous exprimerez au nom de, quelque particulier, entreprise, association, institution ou autre organisation que ce soit pour lequel(laquelle) Vous n'êtes pas autorisé(e) à revendiquer une telle relation ; (vi) n'interfèrerez avec, ni ne perturberez le Service, les serveurs ou les réseaux connectés au Service, et ne désobéirez à aucune exigence, procédure, politique ou réglementation des réseaux connectés au Service ; et (vii) ne reproduirez, dupliquerez, copierez, utiliserez, distribuerez, vendrez, revendrez, ni exploiterez de quelque autre manière que ce soit aucune portion du Service à quelque fin non commerciale que ce soit.

6. Honoraires. En reconnaissance du Service, Vous acceptez de payer, au Bureau d'enregistrement, à ses agents ou à ses sous-traitants, selon le cas, des honoraires de Demande de PI pour chaque Demande de PI soumise par l'intermédiaire du Service, par carte de crédit et en utilisant son système de paiement en ligne. Lesdits honoraires sont dus immédiatement et ne sont pas remboursables. Le Bureau d'enregistrement, ses agents ou ses sous-traitants peuvent utiliser chacune des voies de recours pour recouvrer les honoraires dus. Le Bureau d'enregistrement, ses agents ou ses sous-traitants peuvent soit exiger que vous soumettiez et payez séparément chaque Demande de PI soit vous autoriser à stocker un certain nombre de Demandes de PI avant de les soumettre pour être traitées. Lorsque vous avez stocké ledit nombre de Demandes de PI, il est possible que vous ne puissiez ajouter aucune Demande de PI supplémentaire et que vous deviez les

soumettre pour traitement et payer les honoraires applicables avant d'obtenir un espace de stockage supplémentaire. Aucun remboursement n'est autorisé.

7. Agents. Vous acceptez que, si Votre agent (ex. un avocat, employé, etc.) soumet une Demande de PI en votre nom, Vous êtes cependant considéré(e) comme commettant(e) et tenu(e) de respecter toutes les Modalités d'utilisation mentionnées dans le présent Accord. Votre utilisation continue des Services ratifie toute action non autorisée de Votre agent. En agissant en Votre nom, Votre agent certifie être autorisé(e) à utiliser le Service en votre nom, être autorisé(e) à engager votre responsabilité en vertu des présentes Modalités d'utilisation, et vous avoir informé(e) desdites Modalités du présent Accord. De plus, Vous êtes tenu(e) responsable de toute erreur pouvant être commise par Votre agent. Le Bureau d'enregistrement ne remboursera aucun des honoraires versés par Vous-même, ou par Votre agent en Votre nom, et ce pour quelque raison que ce soit, y compris mais sans toutefois s'y limiter, si Votre agent ne respecte pas les présentes Modalités d'utilisation, si Votre agent fournit incorrectement des informations durant la procédure de Demande de PI, ou si Votre agent change ou modifie de quelque autre manière incorrectement Votre Demande de PI.
8. Copyright. Vous reconnaissez que le Service, toute technologie sous-jacente utilisée en connexion avec le Service ainsi que tous les logiciels, matériaux, informations, communications, textes, graphiques, liens, objets d'art électroniques, animations, pièces audio, pièces vidéo, photos, et autres données (collectivement, le "Contenu"), disponibles au sein du Service, sont fournis par le Bureau d'enregistrement ou des fournisseurs indépendants, et sont les travaux protégés par copyright du Bureau d'enregistrement et/ou desdits fournisseurs indépendants. Mis à part autorisation expresse du Bureau d'enregistrement ou desdits fournisseurs indépendants, dans les présentes Modalités d'utilisation ou encore telle qu'affichée sur le Service, Vous ne pouvez pas copier, reproduire, publier, distribuer, modifier, utiliser pour créer des travaux dérivés, louer, accorder sous bail, vendre, transférer, afficher, transmettre, compiler, recueillir dans une base de données, ou de quelque manière exploiter commercialement aucune partie intégrale ou partielle du Contenu ou du Service. Vous ne pouvez stocker aucune portion importante de quelque Contenu que ce soit ou du Service détenue par, ou accordée sous licence au Bureau d'enregistrement, ce sous quelque forme que ce soit, qu'il s'agisse de fichiers d'archivage, de fichiers lisibles par ordinateur, ou de n'importe quel autre support. Enfin, vous ne pouvez effectuer de "copie miroir" de quelque Contenu que ce soit ni du Service sur aucun serveur.

Le Bureau d'enregistrement vous encourage à télécharger et à imprimer un nombre raisonnable d'exemplaires d'une Demande de PI, exclusivement à des fins internes et non-commerciales ; pourvu (i) qu'aucun des exemplaires autorisés ne contienne, sous forme non-modifiée, quelque notice de copyright ou d'autre droits de propriété que ce soit, avec une attribution de source d'origine au Service ; et (ii) qu'aucune modification ne soit apportée sauf stipulation contraire expresse du Bureau d'enregistrement.

9. Liens. Certains liens du Service conduisent à des sites publiés par des détenteurs de site indépendants. Le Bureau d'enregistrement n'ayant aucun contrôle sur lesdits sites, il ne peut être tenu responsable de l'accessibilité desdits sites via Internet et il ne donne son

aval à aucun(e) des produits, services ou informations fournis par lesdits sites. À ce titre, le Bureau d'enregistrement ne peut être tenu responsable, que ce soit directement ou indirectement, de quelque dommage ou perte que ce soit, provoqué(e) ou supposé(e) avoir été provoqué(e) par, ou dans le cadre de, l'utilisation ou de la confiance portée à quelque contenu, produit ou service que ce soit, accessible sur ou par l'intermédiaire de n'importe quel autre site. D'autre part, l'inclusion de ces liens n'implique pas que les autres sites ont la permission de les inclure, ni qu'il existe quelque relation que ce soit entre le Bureau d'enregistrement et les sites ainsi liés.

10. Déni de garantie, Limitation de responsabilité. VOUS CONVENEZ QUE VOTRE ACCÈS AU SERVICE ET VOTRE UTILISATION DU SERVICE SONT À VOS PROPRES RISQUES. NI LE BUREAU D'ENREGISTREMENT NI SES MAISONS MÈRES, FILIALES, ACTIONNAIRES, MEMBRES, MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DIRECTEURS, EMPLOYÉS, AFFILIÉS, AGENTS OU SOUS-TRAITANTS NE GARANTISSENT QUE LE SERVICE SERA NON INTERROMPU OU SANS ERREUR; PAS PLUS QU'ILS N'ÉMETTENT DE GARANTIE QUANT AUX RÉSULTATS POUVANT ÊTRE OBTENUS DE L'UTILISATION DU SERVICE OU QUANT À L'EXACTITUDE, LA FIABILITÉ OU LE CONTENU AU SEIN DU SERVICE.

LE SERVICE EST FOURNI "TEL QUEL" ET "TEL QUE DISPONIBLE", SANS AUCUNE DÉCLARATION NI GARANTIE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, QU'ELLE SOIT EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS MAIS SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN OBJECTIF PARTICULIER ET DE NON-INFRACTION.

EN AUCUN CAS LE BUREAU D'ENREGISTREMENT NI SES MAISONS MÈRES, FILIALES, ACTIONNAIRES, MEMBRES, MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DIRECTEURS, EMPLOYÉS, AFFILIÉS, AGENTS OU SOUS-TRAITANTS NE SERONT TENUS RESPONSABLES DEVANT VOUS-MÊME OU QUELQUE TIERCE PARTIE QUE CE SOIT, DE TOUT DOMMAGE FORTUIT, INDIRECT, SPÉCIAL OU CONSÉCUTIF (MÊME EN AYANT ÉTÉ AVERTIS DE LA POSSIBILITÉ DESDITS DOMMAGES), SURVENANT DU FAIT DE L'UTILISATION OU ENCORE DE L'INCAPACITÉ D'ACCÉDER AU SERVICE OU DE L'UTILISER, Y COMPRIS MAIS SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LES PERTES DE REVENUS OU DE BÉNÉFICES ANTICIPÉS, LES PERTES DE CLIENTÈLE, LES PERTES COMMERCIALES, LES DONNÉES PERDUES, LES PANNES OU DÉFAILLANCES INFORMATIQUES, OU N'IMPORTE LEQUEL(LAQUELLE) ET L'ENSEMBLE DES AUTRES DOMMAGES OU PERTES RÉSULTANT D'ERREURS, DE DONNÉES SAISIÉS DE MANIÈRE ERRONÉE, D'UTILISATIONS NON-AUTORISÉES, D'OMISSIONS, D'INTERRUPTIONS, D'ERREURS, DE DÉFAUTS, DE DÉLAIS DE FONCTIONNEMENT, OU DE TOUT MANQUE DE PERFORMANCE, QU'ILS SOIENT OU NON LIMITÉS AUX CATASTROPHES NATURELLES, PANNES DE COMMUNICATION, VOLÉS, DESTRUCTIONS OU ENCORE AUX ACCÈS NON-AUTORISÉS À DES REGISTRES, PROGRAMMES OU SERVICES INSTITUTIONNELS. VOUS

CONVENEZ QUE LES LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ SUSMENTIONNÉES REPRÉSENTENT UNE RÉPARTITION RAISONNABLE DES RISQUES.

EN AUCUN CAS LE BUREAU D'ENREGISTREMENT NE SERA TENU RESPONSABLE DEVANT VOUS DE TOUT MONTANT DÉPASSANT LE MONTANT DES HONORAIRES QUE VOUS AVEZ PAYÉS POUR LA DEMANDE DE PI APPLICABLE.

11. Indemnisation. Vous convenez d'indemniser et de dégager de toute responsabilité le Bureau d'enregistrement et ses maisons mères, filiales, actionnaires, membres, membres du conseil d'administration, directeurs, employés, affiliés, agents et sous-traitants de toute revendication ou demande, y compris les honoraires raisonnables d'avocat, effectuées par quelque tierce partie que ce soit, en raison de ou survenant du fait de Votre utilisation du Service, ou encore de tout conflit impliquant les droits de propriété intellectuelle des Marques de fabrique
12. Modifications du Service. Le Bureau d'enregistrement se réserve, à tout moment et de temps à autres, le droit de modifier ou d'interrompre de manière soit temporaire soit permanente le Service (ou n'importe quelle partie dudit Service), avec ou sans avis. Vous convenez qu'il ne sera pas tenu responsable devant Vous-même ou quelque tierce partie que ce soit, d'aucune modification, suspension ou interruption des Services.
13. Résiliation. Vous pouvez interrompre à tout moment Votre participation et votre accès au Service. Les présentes Modalités d'utilisation demeureront applicables à toutes Vos utilisations antérieures du Service, même si vous ne l'utilisez plus. Vous reconnaissez et convenez que le Bureau d'enregistrement peut résilier ou bloquer Votre utilisation de l'ensemble ou d'une partie du Service, sans avis préalable, et pour quelque raison que ce soit, y compris mais sans toutefois s'y limiter, si le Bureau d'enregistrement pense que Vous vous êtes engagé(e) dans une conduite interdite par les présentes Modalités d'utilisation. Vous convenez que dès résiliation ou interruption, quelle qu'en soit la raison, le Bureau d'enregistrement peut supprimer du Service toutes les informations vous concernant, et vous empêcher d'y accéder et de l'utiliser.
14. Lois applicables. Les présentes Modalités d'utilisation doivent être régies et interprétées conformément aux lois de(du) [_____], sans tenir compte des principes de conflits de lois.
15. Modifications des Modalités d'utilisation. Le Bureau d'enregistrement se réserve le droit de modifier, à tout moment et de temps à autre, les Modalités d'utilisation. Toute modification entrera en vigueur dès la publication des Modalités d'utilisation modifiées à l'adresse www._____. Vous convenez de consulter périodiquement lesdites Modalités d'utilisation afin de prendre connaissance de toute modification éventuelle. Votre utilisation continue du Service est considérée constituer votre accord aux Modalités d'utilisation modifiées.
16. Divisibilité. Si n'importe laquelle des présentes Modalités d'utilisation est non-exécutoire ou invalide sous quelque loi applicable que ce soit ou est considérée comme telle par

arrêté d'un tribunal, ledit caractère ne rend pas le présent Accord non-exécutoire ou invalide en tant que tout et, dans ce cas, ladite provision doit être modifiée et interprétée de manière à accomplir le mieux possible ses objectifs dans les limites de la loi applicable ou de la décision de tribunal applicable.

17. Tierce partie bénéficiaire. L'Opérateur du Registre ("NeuLevel") est la tierce partie bénéficiaire prévue pour les présentes clauses et détient le droit de mettre en vigueur les présentes Modalités d'utilisation. Vous coopérerez de bonne foi avec NeuLevel ou le Bureau d'enregistrement, en cas d'enquête sur la non-conformité avec les présentes Modalités d'utilisation, si NeuLevel ou le Bureau d'enregistrement pense de bonne foi que vous ne respectez pas les présentes Modalités d'utilisation.
18. Sous-traitants. Dans le cadre de l'exécution du Service de Demande de PI, le Bureau d'enregistrement peut, à tout moment, engager les services de prestataires indépendants ou encore assigner ou sous-traiter, ou encore avoir de quelque autre manière une tierce partie effectuer une partie ou l'intégralité du Service de Demande de PI, pourvu que le Bureau d'enregistrement continue à demeurer responsable de l'entière exécution desdites charges dans la même mesure que s'il avait fourni lui-même le Service de Demande de PI.
19. Intégralité de l'Accord. Les présentes Modalités d'utilisation constituent de manière exhaustive et exclusive l'accord des parties en la matière, et prévaut sur tous les accords et ententes précédents, qu'ils soit écrits ou oraux, quant aux présentes Modalités d'utilisation.

J'ACCEPTE

JE N'ACCEPTE PAS